

swissuniversities

rap
port
annuel

2015

La première année de swissuniversities qui vient de s'écouler a été une véritable source de satisfaction pour sa présidente. De nombreux aspects du paysage suisse des hautes écoles ont fait l'objet de discussions de manière dynamique et constructive, et les différents points de vue ont été pris en compte. Non seulement des thèmes académiques, tels que la qualité et la promotion de la relève, mais aussi des thèmes de société tels que la question des réfugiés ou celle du libre accès ont été au centre des débats. De plus, des décisions financières ont été prises en commun. Les collaboratrices et collaborateurs du secrétariat général ont su former une véritable équipe dynamique, et la grande qualité du travail accompli est extrêmement appréciée et précieuse pour les rectrices et recteurs.

**Prof. Dr Martine Rahier,
présidente**

Passations de pouvoirs et questions de financement

La chambre des hautes écoles universitaires a pris sa place dans le contexte de swissuniversities, même si 2015 a été l'année de nombreux changements, puisque quatre des douze recteurs/présidents ont pris leurs fonctions cette année: Lino Guzzella, Président de l'ETHZ, Astrid Epiney, Rectrice de l'Université de Fribourg, Andrea Schenker-Wicki, Rectrice de l'Université de Bâle, et Yves Flückiger, Recteur de l'Université de Genève. De plus, Dominique Arlettaz, Recteur de l'Université de Lausanne, a repris la présidence de la chambre des hautes écoles universitaires le 1^{er} août 2015 après le départ d'Antonio Loprieno.

L'année 2015 a été marquée par l'annonce par la Confédération de sa volonté d'augmenter rapidement la capacité de formation des médecins et par les intentions de toutes les hautes écoles universitaires de contribuer à cet effort: pour mener à bien cette entreprise cruciale pour l'avenir de notre pays, la chambre des hautes écoles universitaires a entamé des travaux de préparation et de coordination qui se poursuivront en 2016.

Par ailleurs, la chambre des hautes écoles universitaires a préparé en 2015 des projets susceptibles d'être financés pendant la période 2017–2020 par les contributions de la Confédération liées à des projets, par exemple dans le domaine de la formation doctorale. Elle a ensuite pris connaissance avec regret de la dépréciation des perspectives financières de la Confédération et des répercussions de cette évolution sur les crédits consacrés au domaine formation, recherche et innovation (FRI). Cette situation l'a contrainte à renoncer à certains projets afin de maintenir une croissance minimale des subventions de la Confédération aux hautes écoles universitaires. Malheureusement, les difficultés financières de la Confédération auront des conséquences très

«Le nombre de places d'études en médecine sera augmenté avec le soutien de la Confédération.»

défavorables sur la mise en œuvre des mesures que les hautes écoles universitaires avaient prévues en matière de promotion de la relève scientifique en Suisse.

Enfin, il faut relever que, lors de sa séance de réflexion tenue à l'Université de Saint-Gall, la chambre des hautes écoles universitaires a discuté en profondeur des développements récents du paysage suisse des hautes écoles suite à l'entrée en vigueur de la loi sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles (LEHE), en particulier des mécanismes de financement de la recherche dans les différents types de hautes écoles et du lien entre le degré d'autonomie des hautes écoles universitaires face à leurs autorités politiques et leur capacité de se développer.

Lancement sous l'égide de la LEHE

Le passage de la loi sur les hautes écoles spécialisées à la LEHE, entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2015, aura permis à la chambre des hautes écoles spécialisées de vivre une année passionnante mais exigeante. Elle a pu fonctionner au sein des nouvelles structures avec autant d'efficacité qu'auparavant et a accumulé des expériences dans sa collaboration avec les anciens organes et ceux nouvellement créés. Dans ce contexte, elle s'est déjà investie activement dans de nombreux champs d'action.

Elle a traité en particulier, durant l'année sous revue, plusieurs demandes de contributions liées à des projets pour renforcer et sauvegarder le profil des HES en matière d'enseignement et de recherche, et poursuivre par ce biais ses objectifs stratégiques. Ainsi, dans le cadre de l'objectif de renforcement du double profil de compétences des candidats à la relève des HES, des programmes pilotes ont été développés pour l'élaboration de modèles de promotion de la relève et de modèles de carrière spécifiques aux HES. En outre, deux sous-projets de développement du troisième cycle au sein des HES, en coopération avec des universités suisses et étrangères, contribuent également à la promotion de la relève. Le troisième cycle dans

le profil HES est fondamental pour garantir la relève au sein des HES, à l'interface entre formation scientifique et orientation pratique.

Deux autres projets ont pour objectif de remédier à la pénurie de spécialistes dans le secteur MINT et dans celui de la santé. La mise en place d'un réseau national pour la promotion de la formation MINT et d'un centre de compétences pour la gestion du personnel spécialisé dans les métiers de la santé doit permettre d'élaborer des mesures et de les coordonner à l'échelle nationale.

De plus, la chambre des HES a remanié le document de bonnes pratiques en matière d'admission aux études de bachelor dans les HES, entre autres en le complétant d'une partie concernant les diplômes de formation professionnelle supérieure, et l'a publié en fin d'année. Un

«L'encouragement de la relève, le renforcement du double profil de compétence ainsi que le développement, en coopération avec les hautes écoles universitaires, du troisième cycle dans le profil HES sont essentiels pour les HES.»

projet de finalisation du guide relatif à l'expérience du monde du travail durant une année a également été lancé. Enfin, la chambre des HES s'est penchée sur les défis que représentent les réductions prévues par la Confédération dans le contexte de l'augmentation des dépenses de formation dans le domaine FRI pour 2017–2020.

Priorité aux didactiques disciplinaires

La chambre des hautes écoles pédagogiques (HEP) s'est consacrée, durant l'année sous revue, à la préparation de différentes demandes de contributions liées à des projets. L'élaboration de la demande concernant le projet «Renforcement des compétences scientifiques dans les didactiques disciplinaires» à l'attention du Conseil des hautes écoles a revêtu ici une importance majeure. Ce projet doit permettre entre autres d'offrir des possibilités de qualification dans les didactiques disciplinaires aux enseignants des HEP. Ainsi, ces derniers peuvent contribuer, tant au niveau de la pratique qu'au niveau scientifique, à la formation initiale et continue des futurs enseignants et des enseignants en activité dans les écoles des degrés primaire, secondaire 1 et secondaire 2. Pour la préparation technique de ce projet, la chambre des HES a créé un poste de didactique disciplinaire à durée déterminée.

La chambre des HEP s'est engagée également dans différents colloques spécialisés. Le 2^e congrès de didactique disciplinaire sur le thème de la «Professionnalisation dans le domaine des didactiques disciplinaires» a eu lieu le 22 janvier 2015 sous son égide et a rassemblé environ 370 participants à la HEP Berne. En outre, les travaux de préparation de trois autres congrès en 2016 et 2017 sont en cours:

- Pédagogie spécialisée dans la formation des enseignants de classes ordinaires (en collaboration avec la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique [CDIP]);
- Introduction du plan d'études «commun Lehrplan 21» dans le domaine des médias et de l'informatique (en collaboration avec la D-EDK);
- A la fin de l'année sous revue, l'accord d'harmonisation de la procédure «Admission sur dossier» a été adopté et neuf HEP y ont adhéré jusqu'à présent.

Le comité de la chambre des HEP a mené des entretiens avec des organisations d'enseignants, en particulier sur la question de l'organisation de la formation des maîtres de stages.

«Un nouveau projet doit créer des possibilités de qualification en didactiques disciplinaires pour les enseignants des HEP.»

Enfin, la chambre des HEP a réexaminé, dans le contexte de swissuniversities et dans l'optique de ses tâches de coordination, les mandats existants de ses cinq commissions et huit groupes de travail et les a actualisés tant sur la forme que sur le fond.

01 Collaboration à l'échelle européenne

Les dossiers européens ont été marqués en 2015 par des incertitudes liées à la future politique suisse en matière de migration et aux conséquences de la coopération institutionnelle avec l'UE. Le déclassement des institutions suisses au sein d'Horizon 2020 et la suspension de la participation suisse à Erasmus+ ont fait poindre la menace d'une exclusion des hautes écoles suisses de l'espace européen de l'enseignement supérieur. L'innovation et la prospérité économique sont les fruits de l'excellence en matière d'enseignement et de recherche, laquelle n'est possible que dans le cadre d'une coopération et d'une concurrence internationales. C'est dans ce contexte que swissuniversities a lancé le projet «AdValue. Les hautes écoles pour une Suisse innovante».

Sur le plan institutionnel, la visite du Directeur général de la recherche de la Commission européenne Robert-Jan Smits a permis un échange d'informations et le renforcement des relations avec swissuniversities. Les responsables de la recherche des hautes écoles spécialisées ont mis en place une réflexion stratégique avec des représentantes et représentants de la Commission européenne et avec SwissCore à Bruxelles.

02 Didactique disciplinaire

Dans le domaine des didactiques disciplinaires, une grande importance a été accordée à l'élaboration de la demande de projet «Renforcement des compétences scientifiques dans les didactiques disciplinaires». L'examen des programmes de master soumis dans le cadre de cette demande a été pris en charge par la délégation Didactique disciplinaire, composée de représentants des trois types de hautes écoles.

De plus, la délégation a travaillé sur le développement du programme de doctorat suisse en didactique disciplinaire et sur le regroupement en réseaux des compétences en matière de didactique disciplinaire. Ce faisant, elle a représenté dans son domaine d'activité et en accord avec le comité de swissuniversities, les intérêts généraux des hautes écoles

«Un thème central de la délégation a été le développement du programme doctoral suisse en didactique disciplinaire.»

vis-à-vis de la CDIP. La délégation est présidée par la professeure Brigit Eriksson-Hotz, rectrice de la HEP Zoug.

Le 3^e congrès de didactique disciplinaire (sous l'égide de la chambre des HEP) est en cours de planification. Il aura lieu le 19 janvier 2017 à la HEP FHNW à Brugg et abordera des questions portant sur les diverses disciplines de référence des didactiques disciplinaires.

03 **Egalité des chances et Diversity**

L'année sous revue a été marquée par la constitution de la délégation Diversity. Sous la présidence d'Yves Flückiger, recteur de l'Université de Genève, celle-ci a abordé la question de son mandat, de ses futurs travaux prioritaires et de la demande de contribution liée à un projet 2017-2020. Pour cette dernière, un groupe de travail, dont la mission essentielle était d'élaborer la demande de subvention, a été constitué. Ceci doit permettre de promouvoir des Gender Action Plans des hautes écoles suisses et des coopérations entre les hautes écoles.

swissuniversities a également assuré la gouvernance du programme de la CUS «P-4 Egalité des chances/études genre» 2013-2016. Ce programme est destiné à soutenir les hautes écoles universitaires dans la mise en œuvre et l'implémentation de l'égalité des chances et des études genre.

«Au cours de l'année sous revue, des représentant-e-s des réseaux pour l'égalité des chances ont pour la première fois élaboré une demande commune de contribution liée à un projet.»

Un vaste rapport intermédiaire a été publié sur le sujet. De plus, le programme P-4 a été analysé et présenté comme exemple de bonne pratique dans le cadre des travaux de recherche du projet Gender-Net.

04 Enseignement

L'année sous revue a vu la constitution de la délégation Enseignement, présidée par Thomas D. Meier, recteur de la ZHdK (jusqu'au 31.07.2015), puis par Jean-Marc Piveteau, recteur de la ZHAW (dès le 01.08.2015). La délégation a notamment fixé l'innovation dans l'enseignement et l'évaluation de l'enseignement comme thématiques prioritaires jusqu'à fin 2016, a choisi de mettre en place un réseau enseignement, s'est attelée au développement d'une conception commune de la formation continue dans le contexte de la LEHE et de la Loi fédérale sur la formation continue (LFCo) et a arrêté une marche à suivre visant une possible adaptation des Directives de Bologne à l'horizon de la fin 2017.

«Pour la première fois, un workshop a rassemblé des participants des trois types de hautes écoles au siège de swissuniversities.»

Depuis le début de l'année, une plateforme commune rassemble désormais les offres d'études de toutes les hautes écoles: studyprogrammes.ch. En mars, un atelier consacré à la question du «workload» a réuni plus de 50 participants des trois types de hautes écoles au siège de swissuniversities.

Sur la base de la LEHE, l'admission aux études dans les hautes écoles spécialisées a été explicitée dans un document de bonnes pratiques. Pour la coordination de l'admission aux HES avec une maturité gymnasiale, les travaux portant sur un guide consacré à l'expérience du monde du travail ont été repris en étroite collaboration avec le monde du travail.

05 Formation des enseignant-e-s

La délégation Formation des enseignant-e-s s'est également constituée, comme les autres délégations, durant l'année sous revue (sous la présidence de Hans-Rudolf Schärer, recteur de la HEP Lucerne). Elle soutient la coordination et la coopération en matière de formation des enseignantes et enseignants dans l'ensemble de la Suisse et est l'interlocuteur de la CDIP. Elle a préparé à l'attention du comité de swissuniversities la prise de position sur les recommandations de la CDIP relatives à l'enseignement des langues à l'école obligatoire.

En outre, elle s'est réunie avec les responsables de la CDIP (Dr Christoph Eymann, président; lic. iur. Hans Ambühl, secrétaire général; Dr Madeleine Salzmann, responsable du service de coordination des hautes écoles) pour un échange sur des thèmes actuels importants liés à la formation des enseignant-e-s. La collaboration entre la CDIP et la délégation a été institutionnalisée. Une représentation du secrétariat général de la CDIP est régulièrement invitée, lors des réunions de la délégation, à intervenir sur des points spécifiques de l'ordre du jour. De son côté, la délégation était représentée par trois personnes dans le groupe de travail «Bilan sur les règlements de reconnaissance des diplômes» de la CDIP.

«L'objectif prioritaire de la délégation est la coopération et la coordination de la formation des enseignant-e-s dans toute la Suisse.»

06 Médecine et santé

En 2015, le domaine Médecine et santé du secrétariat général de swissuniversities a organisé pour l'ensemble de la Suisse la procédure d'inscription et d'attribution des places dans les filières d'études de médecine et a enregistré plus de 5700 inscriptions. Elle a également participé activement à la mise en œuvre du test d'aptitude avec environ 3300 candidat-e-s. Comme cela avait déjà été le cas l'année précédente, un incident est survenu, et l'évaluation a dû être adaptée en

«swissuniversities participe activement à la discussion portant sur la manière d'améliorer le test d'aptitude aux études de médecine.»

conséquence. Cela n'a eu toutefois aucune conséquence pour les candidat-e-s – les places d'études ont pu être attribuées sur la base de résultats valides obtenus lors du test. swissuniversities s'investit activement dans les discussions actuelles relatives à la réforme de la procédure de sélection.

L'année a également été marquée par les travaux de préparation en vue de la création de la délégation Médecine et santé. L'objectif de cette délégation est la coordination et le développement, au niveau des hautes écoles suisses, de la formation et de la recherche dans le domaine Médecine et santé.

07 Politique des hautes écoles

Les principales thématiques traitées en 2015 par la délégation Stratégie et politique des hautes écoles, sous la présidence du professeur Dominique Arlettaz, recteur de l'Université de Lausanne, ont été liées à la mise en œuvre des articles financiers de la LEHE, à la prochaine période de financement du domaine formation, recherche et innovation et aux projets d'infrastructures de recherche. Les membres ont fait valoir leurs intérêts sur la question du modèle de répartition des contributions et des coûts de référence, sujets encore en discussion à la Conférence suisse des hautes écoles.

Une coordination accrue avec l'Office fédéral de la statistique et la CDIP sur les indicateurs et modèles comptables a également été à l'ordre du jour. Par rapport au financement fédéral 2017-2020, les hautes écoles ont communiqué leurs besoins aux autorités à travers une prise de position commune avec le réseau FUTURE, ainsi que plusieurs rencontres et actions de sensibilisation. Sur la question des infrastructures de recherche, le programme CUS P-2 «Information scientifique: accès, traitement et sauvegarde» a poursuivi sa mise en œuvre, tandis que le réseau suisse des animaleries s'est consolidé: deux exemples de l'action de coordination de swissuniversities dans ce domaine. Par ailleurs, un réseau des services IT des hautes écoles est en préparation pour 2016.

08 Promotion de la relève

Le thème central résidait dans l'élaboration de demandes de contributions liées à des projets pour les années 2017-2020. Il s'agit ainsi d'encourager, d'une part, les programmes de doctorat des hautes écoles universitaires et, d'autre part, les coopérations entre hautes écoles spécialisées ou pédagogiques et les universités, en Suisse et à l'étranger.

Un autre projet vise à renforcer le double profil de compétences de la relève au sein des hautes écoles spécialisées et pédagogiques et prévoit à cette fin la promotion de programmes pilotes à l'interface entre science et pratique.

swissuniversities a également assuré le pilotage du projet «Programmes doctoraux» (2013-2016) de la CUS, lequel vise à soutenir les hautes écoles universitaires dans

«La promotion de la relève intervient à différents niveaux, notamment au niveau des programmes doctoraux, de l'encouragement de doubles profils de compétence et des contributions à la mobilité.»

leurs efforts d'élaboration de programmes de doctorat interuniversitaires. swissuniversities a enfin alloué des subventions de mobilité du SEFRI à des doctorant-e-s qui travaillent sur leur projet en cotutelle de thèse avec deux universités (Suisse, Europe).

09 Qualité et accréditation

L'année sous revue a été marquée par les travaux liés aux directives d'accréditation au sens de la LEHE. La délégation Qualité et accréditation, qui a débuté ses activités en 2015 sous la présidence de Jacques Lanarès, vice-recteur de l'Université de Lausanne, considère l'accompagnement des hautes écoles dans le processus d'accréditation comme une mission prioritaire. En coopération avec l'Agence d'accréditation et d'assurance qualité aaq, elle apporte une contribution essentielle à la garantie de la qualité dans les hautes écoles suisses. En outre, la délégation encourage et coordonne les échanges entre les différents types de hautes écoles sur le thème de la qualité: elle assure le lien entre le comité de swissuniversities, axé sur la stratégie, et les commissions qualité des chambres, actives au niveau opérationnel.

«swissuniversities contribue de manière importante à l'assurance qualité dans le domaine des hautes écoles suisses.»

Le domaine de la qualité englobe également le programme de la CUS «Performances de la recherche en sciences humaines et sociales». Celui-ci a pour objectif de conférer davantage de visibilité aux activités de recherche menées dans les hautes écoles universitaires suisses et s'achèvera fin 2016.

10 Recherche

Au cours de l'année sous revue, l'attention a été focalisée sur le début des travaux de la délégation Recherche, laquelle a fixé ses futures priorités lors de deux réunions présidées par Michael Hengartner, recteur de l'Université de Zurich. La délégation Recherche souhaite en particulier contribuer au développement d'une stratégie visant à ce que la Suisse soit pleinement impliquée dans Horizon 2020. En outre, elle a pris position sur le projet de loi fédérale sur l'Agence suisse pour l'encouragement de l'innovation. Une réflexion a également été menée en 2015 avec le Fonds national suisse (FNS). Les discussions ont porté par exemple sur le futur programme BRIDGE du FNS et de la Commission pour la technologie et l'innovation CTI. BRIDGE encourage le transfert de résultats de recherche dans l'innovation et s'appuie pour ce faire sur la recherche appliquée qui est menée dans les hautes écoles.

«Deux aspects centraux du domaine Recherche ont été le programme BRIDGE ainsi que l'entretien des contacts avec le FNS et la CTI.»

Par ailleurs, swissuniversities a, lors du Swiss Innovation Forum du 19 novembre 2015 à Bâle, présenté trois projets d'innovation issus de hautes écoles spécialisées et sélectionné, en collaboration avec la Fondation Gebert Rûf, cinq projets de hautes écoles spécialisées portant sur le thème de l'«Innovation sociale», lesquels feront l'objet d'un financement.

11 Relations internationales

La délégation Relations internationales s'est constituée le 18 août 2015, sous la présidence de Thomas Bieger, recteur de l'Université de Saint-Gall, et a élaboré un plan d'action pour 2016. En l'occurrence, les priorités portent sur l'internationalisation de l'enseignement supérieur suisse, la mobilité internationale et la coordination des activités de promotion du paysage suisse des hautes écoles. Dans le contexte global, la mobilité comme instrument pour renforcer l'excellence des institutions reste essentielle pour les hautes écoles suisses. Les activités de swissuniversities relatives au programme Euraxess sont allées dans ce sens.

Les stratégies d'internationalisation des différentes hautes écoles ont été renforcées en 2015 par le biais de la poursuite du développement d'une présence commune des hautes écoles sur la scène internationale. swissuniversities a donc représenté tous les types de hautes écoles lors des deux salons de l'éducation les plus réputés, le NAFSA de Boston et l'EAIE de Glasgow.

Les efforts d'internationalisation des hautes écoles spécialisées suisses sont également soutenus par le projet «Internationalisation des HES». Différentes mesures ont été prises, par exemple en ce qui concerne la mise en réseau, le renforcement du profil des hautes écoles et leur visibilité sur le plan international.

12 Sciex

Lors de sa réunion de clôture du 25 septembre 2015, le programme Sciex-NMS^{ch} a fait le point sur six années de coopération efficace, dans le domaine de la recherche, entre des scientifiques issus des nouveaux pays membres de l'UE et des partenaires suisses. La participation de la Suisse à la contribution à l'élargissement, destinée à atténuer les disparités sociales et économiques au sein de l'UE élargie, a notamment consisté, par le biais de ce programme, à permettre à 545 doctorant-e-s et post-doctorant-e-s d'effectuer

«Sciex: une digne conclusion après six années de coopération fructueuse entre scientifiques dans le domaine de la recherche.»

entre 2009 et 2016 un séjour de recherche en Suisse d'une durée déterminée. Ils ont ainsi pu poursuivre leurs travaux de recherche tout en apportant une contribution essentielle à la mise en réseau des acteurs de la recherche en Suisse. Les équipes de recherche Sciex ont permis notamment de promouvoir de jeunes chercheurs d'Europe de l'Est dans un projet mené conjointement avec des mentors suisses et du pays d'origine (Bulgarie, Estonie, Lituanie, Lettonie, Pologne, Roumanie, Slovénie, République slovaque, République tchèque et Hongrie).

(Portraits vidéos sur: <http://bit.ly/1PSOZLU>)

La première année a été un franc succès!

Le présent rapport annuel est une première. Par ce biais, swissuniversities souhaite informer sur les diverses activités qu'elle a menées en faveur du renforcement du paysage suisse des hautes écoles. À début 2015, la LEHE est entrée en vigueur. Elle pose les bases de la Conférence commune des recteurs des hautes écoles spécialisées, des hautes écoles pédagogiques et des hautes écoles universitaires. Ainsi, swissuniversities réunit les trois anciennes conférences des recteurs KFH, COHEP et CRUS et réalise la volonté politique de doter les hautes écoles d'une voix forte et coordonnée par le biais d'une conférence des recteurs commune.

«La conférence commune des recteurs offre aux hautes écoles une voix forte et coordonnée. Elle soutient ainsi le profilage plus marqué des différents types d'écoles.»

En outre, les responsables politiques souhaitent vivement maintenir ou renforcer le profil des différents types de hautes écoles. Parvenir à concilier ces deux objectifs représente, pour la jeune institution swissuniversities, à la fois une

mission passionnante et un véritable défi. Pour agir véritablement comme une conférence des recteurs commune, il faut remettre en cause certaines évidences et abandonner l'une ou l'autre des habitudes bien établies. En contrepartie, il est désormais possible de s'enrichir des connaissances d'autres hautes écoles, avec lesquelles aucun échange n'avait lieu jusqu'ici. Chacun pourra tirer profit de cet enrichissement dans son domaine respectif.

L'année dernière, swissuniversities a remanié entièrement son mode d'organisation. L'assemblée plénière s'est réunie trois fois, le comité pris en charge la direction stratégique, les chambres ont débuté leurs travaux et des délégations thématiques ont été constituées.

Tous ces travaux ne peuvent être réalisés que grâce à l'assistance efficace d'un secrétariat général compétent. La structure du nouveau secrétariat général de swissuniversities s'est avérée performante à cet égard. Alors que, jusqu'ici, chacune des trois conférences des recteurs traitait de nombreux sujets liés à son propre type de haute école, une structure permettant à des experts de se consacrer à des thématiques spécifiques liées à différents types de hautes écoles est désormais disponible. Des synergies, dont tout le monde peut profiter, sont donc désormais possibles.

Nous avons obtenu de bons résultats, mais il reste encore beaucoup à faire. Les membres et les collaboratrices et collaborateurs de swissuniversities remercient leurs organisations partenaires pour leur coopération agréable et constructive et se réjouissent de pouvoir continuer à travailler ensemble!

Comité

Le comité de la conférence des recteurs se compose de la présidente, des présidents des trois chambres (tous trois étant vice-présidents ex officio) et d'un deuxième membre de chaque chambre, élu pour trois ans par l'assemblée plénière sur proposition des chambres. La secrétaire générale prend part aux réunions du comité où elle possède une voix consultative. Le comité se réunit au moins cinq fois par an.

La présidente:

- **Prof. Dr Martine Rahier**, rectrice de l'Université de Neuchâtel, présidente de swissuniversities

Les vice-présidents ex officio:

- **Prof. Dr Dominique Arlettaz**, recteur de l'Université de Lausanne, président de la chambre des hautes écoles universitaires
- **Prof. Dr Crispino Bergamaschi**, président de la direction de la FHNW, président de la chambre des hautes écoles spécialisées
- **Prof. Dr Hans-Rudolf Schärer**, recteur de la HEP Lucerne, président de la chambre des hautes écoles pédagogiques

Autres membres:

- **Prof. Dr Lino Guzzella**, président de l'ETH Zurich, chambre des hautes écoles universitaires
- **Prof. Franco Gervasoni**, directeur de la SUPSI, chambre des hautes écoles spécialisées
- **Prof. Dr Erwin Beck**, recteur de la HEP Saint-Gall, chambre des hautes écoles pédagogiques
- **Dr Martina Weiss**, secrétaire générale (avec voix consultative)

Membres

Les membres de la Conférence des recteurs sont les hautes écoles suivantes, sur la base de l'art. 2 al. 2 et 4, de l'art. 19 al. 2, de l'art. 30 et de l'art. 75 LEHE:

- **Berner Fachhochschule BFH**, représentée par son recteur prof. Dr Herbert Binggeli;
- **Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne, EPFL**, représentée par son président, prof. Dr Patrick Aebischer;
- **Eidgenössische Technische Hochschule Zürich, ETH Zürich**, représentée par son président, prof. Dr Lino Guzzella;
- **Fachhochschule Nordwestschweiz FHNW**, représentée par son président de direction prof. Dr Crispino Bergamaschi;
- **Fachhochschule Ostschweiz FHO**, représentée par son directeur Dr Albin Reichlin;
- **Haute Ecole pédagogique Berne-Jura-Neuchâtel, HEP-BEJUNE**, représentée par son recteur prof. Dr Richard-Emmanuel Eastes, à partir du 1^{er} septembre 2015 par son recteur a.i. Gérard Marquis;
- **Haute Ecole pédagogique Fribourg, HEP-Fribourg**, représentée par sa rectrice prof. Dr Pascale Marro;
- **Haute Ecole pédagogique du Valais, HEP-Valais**, représentée par son directeur Patrice Clivaz;
- **Haute Ecole pédagogique Vaud, HEP-Vaud**, représentée par son recteur prof. Dr Guillaume Vanhulst;
- **Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale HES-SO**, représentée par sa rectrice Dr Luciana Vaccaro;

- **Hochschule für Heilpädagogik, HfH**, représentée par son recteur prof. Dr Urs Strasser;
- **Hochschule Luzern HSLU**, représentée par son recteur Dr Markus Hodel;
- **Kalaidos Fachhochschule Schweiz**, représentée par son recteur Dr Jakob Limacher;
- **Pädagogische Hochschule Bern, PH Bern**, représentée par son recteur prof. Dr Martin Schäfer;
- **Pädagogische Hochschule Graubünden, PH Graubünden**, représentée par son recteur Dr Gian-Paolo Curcio;
- **Pädagogische Hochschule Luzern, PH Luzern**, représentée par son recteur prof. Dr Hans-Rudolf Schärer;
- **Pädagogische Hochschule Schaffhausen, PH Schaffhausen**, représentée par son recteur Thomas Meinen;
- **Pädagogische Hochschule Schwyz, PH Schwyz**, représentée par son recteur prof. Dr Silvio Herzog;
- **Pädagogische Hochschule St. Gallen, PH St. Gallen**, représentée par son recteur prof. Dr Erwin Beck;
- **Pädagogische Hochschule Thurgau, PH Thurgau**, représentée par sa rectrice prof. Dr Priska Sieber;
- **Pädagogische Hochschule Zug, PH Zug**, représentée par sa rectrice prof. Dr Brigit Eriksson-Hotz;
- **Pädagogische Hochschule Zürich, PH Zürich**, représentée par son recteur prof. Dr Walter Bircher;
- **Scuola universitaria professionale della Svizzera italiana SUPSI**, représentée par son directeur prof. Franco Gervasoni;
- **Universität Basel**, représentée par son recteur prof. Dr Antonio Loprieno, à partir du 1^{er} août 2015 par sa rectrice prof. Dr Andrea Schenker-Wicki;
- **Universität Bern**, représentée par son recteur prof. Dr Martin Täuber;
- **Universität Fribourg**, représentée par son recteur prof. Dr Guido Vergauwen, à partir du 15 mars 2015 par sa rectrice prof. Dr Astrid Epiney;

- **Université de Genève**, représentée par son recteur prof. Dr Jean-Dominique Vassalli, à partir du 15 juillet 2015 par son recteur prof. Dr Yves Flückiger;
- **Université de Lausanne**, représentée par son recteur prof. Dr Dominique Arlettaz;
- **Universität Luzern**, représentée par son recteur prof. Dr Paul Richli;
- **Université de Neuchâtel**, représentée par sa rectrice prof. Dr Martine Rahier;
- **Universität St. Gallen**, représentée par son recteur prof. Dr Thomas Bieger;
- **Università della Svizzera italiana, USI**, représentée par son président prof. Dr Piero Martinoli;
- **Universität Zürich**, représentée par son recteur prof. Dr Michael Hengartner;
- **Zürcher Fachhochschule ZFH**, représentée par le recteur de la ZHAW prof. Dr Jean-Marc Piveteau.

Les rectrices et recteurs des hautes écoles pédagogiques, qui sont intégrées dans une haute école spécialisée et qui ont le droit à l'appellation au sens de l'art. 29 LEHE en relation avec l'art. 8 al. 3 des directives d'accréditation, peuvent participer à l'assemblée plénière comme invités:

- **Pädagogische Hochschule FHNW**, représentée par son directeur, prof. Dr Herman Forneck, et, à partir du 1^{er} septembre 2015, par sa directrice, prof. Dr Sabina Larcher Klee;
- **SUPSI DFA**, représentée par son chef de département, prof. Dr Michele Mainardi.

Bilan

Bilan au 31 décembre (en francs suisses)

Actifs

Actif circulant

Liquidités	15 987 721
Créances résultant de livraisons et de prestations	2 952 248
Actifs de régularisation	301 946
Total actif circulant	19 241 915

Actifs immobilisés

Immobilisations financières	40 028
Immobilisations corporelles	59 660
Total actifs immobilisés	99 688
Total des actifs	19 341 603

Passifs

Capital étranger à court terme

Dettes sur fournitures et prestations	200 182
Dettes à court terme soumises à l'intérêt	894 670
Autres engagements à court terme	-3 436
Comptes de régularisation passifs	4 512 706
Provisions à court terme	0
Total capital étranger à court terme	5 604 122

Capital étranger à long terme

Dettes à long terme soumises à l'intérêt	0
Autres dettes à long terme	11 690 444
Provisions à long terme	385 309
Total capital étranger à long terme	12 075 753

Total capital étranger	17 679 875
Capital propre	
Capital social	-
Réserves	1 288 763
Report de bénéfices (report de pertes)	-1 199
Bénéfice de l'exercice (déficit de l'exercice)	374 164
Total des capitaux propres	1 661 728
Total du passif	19 341 603

Chiffres

Compte de résultat

**Compte de résultat pour l'exercice clôturé
au 31 décembre (en francs suisses)**

Cotisations des membres	2 769 316
Cotisations Confédération selon LEHE	1 319 625
Remboursement cotisations Confédération LEHE	-315 681
Cotisations Confédération mandats	571 750
Remboursement cotisations Confédération mandats	-46 221
Cotisations liées aux projets	1 538 176
Cotisations cantons selon LEHE	1 319 627
Remboursement cotisations cantons LEHE	-315 681
Frais AMS	677 386
Cotisations Conseil des EPF	6 250
Cotisations de tiers	42 314
Produit d'exploitation	7 566 860

Suite du compte de résultat

Salaires	-4 473 895
Dépenses d'assurance sociale	-904 707
Autres charges de personnel	-162 612
Prestations de travail de tiers	-23 971
Charges de personnel	-5 565 185
Charges de locaux	-427 647
Entretien, réparations, dépenses de leasing	-27 212
Prestations de tiers	-945 518
Assurances choses, taxes	-6 320
Dépenses d'énergie et d'élimination des déchets	-20 481
Dépenses administratives	-253 852
Bibliothèque	-7 942
Dépenses informatiques	-130 351
Dépenses publicitaires	-160 917
Autres charges d'exploitation	-411 117
Résultat financier	-41 391
Amortissements	-18 690
Autres charges d'exploitation	-2 451 436
Produits/charges extraordinaires	823 121
Produits/charges hors exploitation	804
Produits/charges extraordinaires	823 925
Bénéfice de l'exercice (déficit de l'exercice)	374 164

Explications

1. Principes d'évaluation appliqués dans le bilan annuel

Le présent bilan annuel a été établi en accord avec les dispositions concernant la comptabilité commerciale du Code suisse des obligations. Les principales positions du bilan sont comptabilisées comme suit.

Comptabilisation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires inclut tous les revenus des activités «Cotisations des membres», «Cotisations Confédération», «Cotisations cantons», «Taxes AMS» et «Autres».

Actifs immobilisés

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées dans les coûts d'approvisionnement, déduction faite des amortissements nécessaires à l'exploitation. Pour calculer les montants des amortissements, on utilise les durées d'utilisation et les méthodes d'amortissement suivantes:

Immobilisations corporelles	Durée d'utilisation	Méthode
Mobilier	10 ans	10% linéaire
Matériel serveur	5 ans	20% linéaire
Matériel poste de travail	4 ans	25% linéaire

Positions en devises étrangères

Les positions en devises étrangères sont converties en francs suisse aux cours suivants:

Devises étrangères	Compte de résultat 2015	Bilan au 31.12.2015
Euro	1,08	1,08

Les cours du bilan ci-dessus sont en l'occurrence des cours de fin d'exercice au 31.12.2015 et les cours des transactions effectuées en cours d'année et du compte de résultat sont des cours moyens pour l'exercice 2015.

2. Indications, ventilations et explications concernant le bilan annuel swissuniversities, association

Le nombre de postes à temps plein est en moyenne inférieur à 50 collaborateurs sur l'année.

Clé de répartition du financement LEHE/cotisations des membres

La prise en charge des coûts de la Conférence des recteurs est règlementée comme suit dans l'art. 5 al. 1 et 2 du règlement d'organisation de swissuniversities:

1. Les coûts des tâches attribuées à la Conférence des recteurs en vertu de la LEHE et de la CCoop-HE sont pris en charge par la Confédération et les cantons en vertu du concordat sur les hautes écoles (art. 8 al. 3 let. a), respectivement pour moitié (art. 8 al. 1 let. a CCoop-HE).
2. Les coûts des autres tâches pour le compte et dans l'intérêt des membres sont financés par les cotisations des membres ou d'autres moyens.

Il n'est pas possible (ou judicieux) de définir à chaque fois quelles tâches sont attribuées à swissuniversities en vertu de la LEHE et de la CCoop-HE (art. 5 al. 1 ROrg-CR) et quelles tâches sont effectuées pour le compte et dans l'intérêt des membres (art. 5 al. 2 ROrg-CR). C'est la raison pour laquelle une clé de répartition forfaitaire est nécessaire pour ces coûts; le secrétariat général l'a définie pour l'année 2015.

Explication concernant le bilan:

Le message du 24 février 2016, relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation pour les années 2017-2020, stipule: «Les compétences du SEFRI et celles de la Conférence des recteurs des hautes écoles suisses (swissuniversities) dans le domaine de la reconnaissance des diplômes étrangers doivent être mieux coordonnées, conformément au principe «une loi, une règle». Les représentants de swissuniversities, de la CDIP et du SEFRI ont choisi de répartir ces compétences selon le critère de la réglementation relative à l'exercice de la profession, indépendamment du type de la haute école concernée. Conformément à cette répartition, le SEFRI s'occupe des diplômes étrangers qui concernent des professions réglementées, se fondant à cet effet principalement sur l'Accord sur la libre circulation des personnes et sur la directive 2005/36/CE185. swissuniversities continue pour sa part de traiter les diplômes étrangers qui donnent accès à des professions non réglementées et émet des recommandations à ce sujet. Son champ d'activité est cependant étendu au domaine des filières d'études des hautes écoles spécialisées, qui relevait jusqu'à présent de la compétence du SEFRI.»

Un montant de CHF 132 000 a été provisionné pour l'année 2017 sur les crédits LEHE.

Explication concernant le compte de résultat:

Dans les comptes «Produits extraordinaires» et «Charges extraordinaires», on comptabilise les activités hors période, les effets de la fusion des trois Conférences de recteurs actuelles, les parts de financement des années précédentes pour 2015 et ss, ou les nouveaux soldes de 2015 pour les années suivantes.

Proposition de répartition des bénéfices:

Les crédits non utilisés résultant du financement de la Confédération et des cantons selon la LEHE ont été pour moitié remboursés à la Confédération ou transférés sur un compte des cantons, la part LEHE étant compensée. L'excédent constaté en 2015 sera affecté en tant que réserve de bénéfices.

Annexe

Contact

swissuniversities
Effingerstrasse 15
Case postale
3001 Berne

Secrétariat général
T +41 31 335 07 40
www.swissuniversities.ch

Dr Martina Weiss,
secrétaire générale
031 335 07 68

Dr Andrea Aeberhard,
responsable de la
chambre des hautes
écoles spécialisées
031 335 07 31

Dr François Grandjean,
responsable de la
chambre des hautes
écoles universitaires
031 335 07 69

Dr Sonja Rosenberg,
responsable de la
chambre des hautes
écoles pédagogiques
031 335 07 59

Dr Anne Crausaz Esseiva,
responsable du domaine
Recherche et développement
031 335 07 36

Dr Sabine Felder,
secrétaire générale sup-
pléante/responsable du
domaine Enseignement
031 335 07 39

Dr Axel Marion,
responsable du domaine
Politique des hautes écoles
031 335 07 72

Aude Pacton,
responsable du domaine
Relations internationales
031 335 07 56

Maja Bütikofer,
responsable de la
communication
031 335 07 34

Karin Hotti,
responsable des finances/
infrastructure
031 335 07 47

Barbara Jgushia,
responsable des ressources
humaines
031 335 07 49

Dietrich Lindemann,
responsable de l'Infor-
matique/controllers
031 335 07 51

E-mail:
prenom.nom@
swissuniversities.ch

swissuniversities
Effingerstrasse 15
Case postale
3001 Berne

Secrétariat général
T +41 31 335 07 40
www.swissuniversities.ch